

Les transformations territoriales au Québec et en France

Colloque international, 4 et 5 mai 2004

- *Centre de recherche et d'étude sur le Canada et le Québec en sciences sociales*, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux
- *Le Réseau interuniversitaire d'études urbaines et régionales*, INRS – Urbanisation, Culture et Société

Extrait conférence du 4 et 5 mai 2004 – non validé par l'orateur

La transformation des règles du jeu par l'institution centrale et les changements de rôles

Partie 1 : Evaluation comparative de la portée et des effets des réformes

Intervenants et communications ¹:

- Jean-Pierre Collin, INRS-UCS, Jacques Léveillé, UQUAM, & Jasmin Savard, INRS-UCS : *Perception des impacts des fusions municipales dans les agglomérations urbaines au Québec. Résultats d'un sondage.*
- Pierre Sadran, CERVL, IEP de Bordeaux : *Deux décennies de réformes territoriales en France.*
- Pierre J. Hamel, INRS-UCS : *Le futur moins que parfait de très petites collectivités : recomposition territoriale en France et au Québec.*
- Alain Faure, CERAT, IEP de Grenoble : *Montréal au cœur de la réforme de fusion des municipalités.*

Quelques éléments de réflexion :

La démarche comparative de la portée des réformes et de leurs impacts en France et au Québec se fait principalement autour des points suivants :

¹ Les communications du colloque sont disponibles sur l'adresse internet : www.vrm.ca, ainsi que d'autres études et liens utiles.

- Les objets des réformes en France et au Québec.

Un des premiers constats communs aux chercheurs québécois et français est que la culture de gestion des « villes centre » donnerait le ton de la « nouvelle ville » et des réformes territoriales actuelles.

Concernant les réformes de restructuration du territoire, les deux pays sont (ou étaient) confrontés aux mêmes problématiques de fragmentation territoriale, notamment due à la multiplicité des communes.

En France, la loi n°71-588 du 16 juillet 1971, loi sur les fusions et regroupements des communes étant un échec, le législateur lui préfère une série de lois incitant (notamment fiscalement) à la mise en place de divers dispositifs intercommunaux, de gestion et de projets. La décentralisation génère-t-elle une réelle décentralisation des pouvoirs ?

Au Québec, le législateur a également appelé les communes à se regrouper mais ces dernières y étant réticentes, le gouvernement a par la réforme des fusions municipales imposé de nouveaux territoires.

La réforme des fusions des communes est-elle une résolution pour l'action locale ou un moyen pour le gouvernement de mieux appliquer sa politique sur le territoire ?

- L'avenir des petites collectivités, notamment rurales, dans le cadre du mouvement de réformes territoriales ?

Face aux réformes territoriales, les chercheurs observent un certain nombre de divergences entre territoires ruraux et urbains. Tout d'abord, la logique de fusion est moins présente dans le milieu rural que dans l'urbain, les territoires ruraux s'inscrivant davantage dans une logique de mutualisation des moyens. Cependant, ils restent marqué par un esprit de clocher et la peur de disparaître.

Les petites collectivités de l'arrière pays québécois sont actuellement confrontées à une crise de dépeuplement (-1% de population/an, densité de 4 hab. /km²) qui suppose une réorganisation du territoire. On voit, en effet, apparaître une réorganisation des services publics (santé, poste, système scolaire) sous forme de pôles et dans une logique de réseaux. On parle ainsi, concernant ces pôles, de phénomène d'« aspiration » du territoire alentour.

Par exemple, le système scolaire est fusionné sur plusieurs villages, ce que l'on peut retrouver en France dans certains territoires ruraux (cf. film « Etre et avoir »). Cependant, concernant le système scolaire, cette logique de fusion peut parfois remettre en cause les fonctions de cette institution : si l'école est un lieu de socialisation, il peut être problématique pour un enfant de passer d'une école primaire, comptant 30 enfants à un collège de 500 élèves ... Doit-on vraiment se battre pour garder une « école », souvent vue comme le dernier rempart contre la désertification des territoires ?

L'avenir des petites collectivités serait, selon les chercheurs québécois, dans une meilleure réorganisation des services publics.

- Les perceptions des acteurs locaux (concernés ou non par la réforme) et les stratégies locales d'adaptation et d'appropriation des réformes

Face à ces réformes et l'apparition de nouvelles formes territoriales, les élus locaux ont une double tâche : la légitimité politique de ces nouvelles villes et/ou institutions et l'organisation, l'application cohérente des réformes. Dans cette construction d'un nouveau territoire, les élus mobilisent plusieurs types de ressources : équipe municipale, réseau politique, diplomatie

- Les impacts des réformes

Un premier constat réside en la professionnalisation du rôle de l'élu, qui devient « un travail à plein temps » et suppose des compétences diverses.

La réforme des fusions municipales constitue davantage un bouleversement institutionnel, dans l'organisation du territoire, que dans la vie quotidienne des habitants, ce changement étant passé inaperçu pour certains.

Les réformes territoriales actuelles conduisent à des innovations concernant les mécanismes de participation sans qu'il y ait toutefois plus de participation effective des habitants, ces derniers n'y étant pas encore intégrés.

De même, si la décentralisation devrait supposer une implication supérieure des habitants, il n'en est rien.

Partie 2 : S'interroger sur la façon dont le centre se redéfinit.

Intervenants et communications :

- Caroline Andrew, Université d'Ottawa, & Guy Chiasson, Université du Québec en Outaouais : *Est-ce que le centre se définit ou est-ce que le centre s'est fait définir ?*
- Serge Belley, ENAP : *Les rapports de l'Etat au territoire ou quand jouer ne se limite pas à changer les règles du jeu.*
- Mario Carrier, CRAD, Université de Laval : *Renforcement de l'Etat local et territorialisation de l'action publique dans les domaines de l'aménagement et du développement.*
- Jacques Caillosse, université Paris II : *Quelle contribution du droit de l'Etat à la production/reproduction du centre ?*
- Patrick Moquay, ENGREF, Clermont-Ferrand : *L'arroseur arrosé ou les ambiguïtés de l'Etat face aux recompositions territoriales en France : l'Etat territorialisé entre cohérence paradigmatique et doute existentiel.*
- Marie-Claude Prémont, Université McGill : *Les fusions et défusions municipales au Québec : un moment inscrit au cœur d'une histoire de chassé-croisé entre le législateur québécois et les municipalités.*

Partie 3 : La mise en place de logiques de « projet » et de développement territorial.

Intervenants et communications :

- Paul Villeneuve, Catherine Trudelle & Mathieu Pelletier, CRAD, Université Laval : *L'accueil des croisières internationales à Québec : un projet de développement territorial ?*
- Juan-Luis Klein, UQAM : *La reconversion post fordiste de l'espace métropolitain : le cas de Montréal.*
- Florence Paulhiac, Post-doctorante, Ecole fédérale polytechnique de Lausanne : *Trame patrimoniale et renouvellement urbain : les innovations de la reconversion du Vieux-Port de Montréal.*

- Sébastien Sègas, CERVL, IEP de Bordeaux : *La négociation de la légitimité politique dans les territoires de projet : discussion autour des enjeux politiques de la politique de pays.*
- Philippe Cuntigh & Andy Smith, CERVL, IEP de Bordeaux : *Entre politique territoriale et politique de filière : la mise en place d'une Indication géographique protégée (IGP) en Dordogne.*
- Jacques Palard, CRECQSS, IEP de Bordeaux : *Les enjeux territoriaux de la gouvernance économique. La Ville de Lévis entre subordination métropolitaine et leadership régional.*

Partie 4 : Retrouver les citoyens ?

Intervenants et communications :

- Laurence Bherer & Louise Quesnel, Université Laval : *La construction politique des territoires de proximité : entre ancien et nouveau régimes.*
- Caroline Patsias, INRS-UCS : *Les dilemmes de la démocratie locale : quand le local interroge le global.*
- Vincent Hoffmann-Martinot, CERVL, IEP de Bordeaux : *La métropolisation sape-t-elle la démocratie locale ?*
- Éric Kerrouche, CERVL, IEP de Bordeaux : *L'intercommunalité à la française ou la démocratie en pointillé.*